

Questions d'avenir

Le fait de penser et d'expérimenter la solidarité internationale en la liant à une action de lutte contre l'exclusion en Europe suggère quatre déplacements par rapport aux idées et aux pratiques courantes en ces domaines.

■ En premier lieu, il en va de la conception que l'on a des facteurs «efficacité et compétence» dans la relation de coopération ou dans l'intervention humanitaire d'urgence. Il est de plus en plus sûr que l'on ne peut envisager une coopération digne sans privilégier à tous les niveaux cette condition de base qu'est le respect, la considération envers celui qui en est, sur le plan matériel, le bénéficiaire. Les expériences heureuses vécues par des «coopérants aux mains nues» viennent renforcer cette option. Elles prennent en défaut la priorité donnée souvent, pour caractériser les «bons» intervenants, à l'envergure apparente de leur «capacité d'aide», à leurs savoirs. Outre qu'ils sont parfois illusoire hors de leur contexte ordinaire (carence de moyens techniques, inadéquation au milieu local des processus d'action appris...), ces «atouts» limitent ou entravent souvent cette attitude d'écoute qui est indispensable pour enclencher une dynamique d'échange. La démarche ethnologique, la rencontre «culturelle», voire même certaines formes de tourisme non prédateur, déliés de toute perspective d'aide, n'ont-ils pas parfois été l'amorce de véritables solidarités entre les groupes sociaux concernés et leurs visiteurs (1) ? Inversement, l'obsession du résultat d'un très grand nombre de consultants internationaux, coopérants, agents humanitaires (et de leurs financeurs publics ou privés (2)) tend à bloquer toute possibilité d'échange autour des différences et des valeurs respectives.

En ce sens, celui qui pour aider n'a que ses bras, son ouverture d'esprit et un sens de la résistance à la souffrance humaine, avivé (mais rien n'est auto-

matique en la matière) par ses propres épreuves sociales et difficultés matérielles, est compétent. La pratique de l'humanitaire et de la solidarité internationale par des «agents» que ne signalent ni leur professionnalité ni leur position sociale «bien insérée» est positive : elle réintroduit en première ligne, dans la coopération au développement, le critère de la modestie, indispensable à l'établissement d'un échange durable et même à l'appui, sur le long terme, à un développement plus visible.

■ Ces pratiques, pour la plupart récentes, peuvent alimenter également la réflexion collective sur la réciprocité dans la coopération. En règle générale, cette réciprocité, présentée comme très souhaitable, renvoie à la question suivante : que reçoivent ou pourraient recevoir les «riches» de la part des «pauvres» qu'ils aident ? On oublie presque toujours la question précédente : ceux-ci vivent-ils les relations de coopération comme à leur bénéfice ? Ou encore, les apports de la coopération ou de l'action humanitaire ne sont-ils pas une composante minoritaire d'un système de relations qui fonctionne à leur désavantage - et dont l'aide pourrait être considérée comme le masque ?

La greffe d'une perspective d'aide à l'insertion sur la coopération et l'humanitaire vient bousculer cette interrogation incomplète sur la réciprocité : elle fait de l'apport attendu du «Sud» pour ceux du «Nord» un élément constitutif, explicite, de la relation. Elle desserre l'étau de la domination de celui qui a le «pouvoir - souvent financier - d'aider», elle équilibre les dûs et les avances entre les protagonistes. Les uns et les autres peuvent donc s'affirmer plus authentiquement «partenaires». On pourrait ajouter que ce relatif assainissement de la coopération se diffuse au-delà du cercle relativement restreint de ceux qui sont personnellement engagés dans ces échanges : du fait de leur vécu et de ce qu'ils en

(1) On peut penser notamment à l'engagement pour les droits de l'Homme en Amérique latine de nombreux amoureux des arts de ce continent. Sur un plan plus fondamental encore, lire la biographie de Germaine Tillion par **J. Lacouture** (*Le témoignage est un combat*, Seuil, 2000).

(2) «Coopération au développement : les raisons des plus forts», tirait *Economie & Humanisme* pour un dossier sur les logiques institutionnelles des financeurs du développement (n° 325, 1993).

expriment, le regard porté, dans leur pays d'origine, sur les populations qui ont été leurs partenaires se modifie.

■ Sur un troisième point, ces formes d'action intégrées invitent à un déplacement : il en va des repères courants sur la citoyenneté. Autour de la question brûlante des appartenances, de l'accès à la citoyenneté, ces expériences ouvrent de nouvelles voies (3). Elles démultiplient les options reconnues comme légitimes de «rattachement citoyen» et sont en cela facteurs de liberté. Ce peut être à l'autre bout du monde (ou en tous cas hors de chez soi), dans l'intensité d'une action et (ou) d'une rencontre, que l'on se découvre appartenir à l'humanité ; ce peut être aussi comme membre d'un «corps» associatif, d'un courant de solidarité «extra-territorial» que l'on se découvre lié, enraciné, soutenu et soutenant : pouvoir répondre ensemble à l'appel de l'autre qui souffre, c'est franchir le seuil de l'humanité (4). La participation à une intervention indispensable d'aide, le choc d'un accueil aussi large que gratuit peuvent être une expérience vécue de l'amour qui sauve, qui maintient en vie et qui intègre. Si, pour paraphraser Khalil Gibran, «nos enfants ne sont pas nos enfants», ceux des autres - et par extension, tout être qui ne fait pas partie de notre cercle naturel - peuvent devenir nos enfants ; ils peuvent ainsi nous introniser dans une p(m)aternité, une responsabilité, dirait Lévinas, qui donnent directement et indirectement - parce que l'on acquiert la conscience de sa singularité irremplaçable - un rôle dans la société.

Ainsi, ces pratiques originales, dans un certain nombre de cas, prennent à contre-pied la définition fermée - et enfermante, donc plus ou moins rejetée - de l'accès à la citoyenneté : le respect, de la part des jeunes plus ou moins en marge, de leurs

devoirs, dans une société qui a priori n'honore que très mal leurs droits. De plus, le comportement de certains de ses représentants patentés accréditerait plutôt l'idée que le tricheur est un «bon» citoyen... Ces pratiques restituent à la citoyenneté, contre la marchandisation des rapports sociaux et sa conception «comptable» de la citoyenneté (je donne peu - j'attends peu), sa composante d'aventure humaine partagée, son volet spirituel.

■ Enfin, ces formes d'action suggèrent un déplacement quant à une préoccupation très courante dans les pratiques de solidarité : la recherche d'une cohérence de l'action, la chasse aux contradictions et aux prises de risques. Car il est certain que la cohabitation de la lutte contre l'exclusion et de la solidarité internationale n'est pas exempte du risque d'ambiguïté et de risques d'incidents, de ratés divers dans les interventions. En cela, elle s'oppose aux conceptions relativement mécanistes des parcours d'insertion et à cette idée répandue, et très normative, qui voudrait que les «bonnes pratiques» expérimentées ici soient probantes là. On ne le répétera jamais assez : pas d'insertion en kit.

L'existence de contradictions possibles, dans certaines limites bien sûr, n'est donc pas à redouter en principe ; car celles-ci laissent aux «bénéficiaires» des marges de liberté, ou une faculté de dire «non», qui n'existent pas dans la conception cadrée et encadrée de l'insertion. Comme les processus de développement collectifs, les itinéraires d'insertion passent par des tensions et des échecs, l'accompagnement social étant peut-être principalement à situer comme ce qui aide à «rebondir» et à «trouver-crée» (5) son propre chemin.

Vincent Berthet

(3) Ce thème est abordé également de front dans ce dossier par les articles de **C. de Wenden**, **D. Clerc**, et par les propos de **S. Karsz** et **R. Valette**.

(4) Sur ce pouvoir structurant de l'empathie avec le visage de l'autre, cf. une grande part de l'œuvre d'**E. Lévinas**. Lire par exemple **Fred Poché**, *Penser avec Arendt et Lévinas*, Chronique Sociale, 1998.

(5) Selon l'expression de Winnicott, à propos de la découverte par chacun de ses voies d'avancée vers l'état d'adulte. Cette expression «Trouver-crée» est devenue le nom d'une association de réflexion et de formation sur l'orientation des jeunes et des adultes